

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140115-2014_A072-DE
Date de télétransmission : 17/01/2014
Date de réception préfecture : 17/01/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 JANVIER 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_A072

OBJET : Habitat - Actions et aides financières – Restructuration du Foyer des Jeunes Travailleurs « Les Milles » à Aix-en-Provence

Le 15 janvier 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 janvier 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AMIEL Michel - AREZKI Alain - ARNAL Jocelyne - ARNAUD Christian - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERENGER Patrice - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOUTILLOT Guy - BOYER Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARRIN Philippe - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DILLINGER Laurent - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - EL MIRI Mustapha - FERAUD Pierre - FERAUD Jean-Claude - GACHON Loïc - GALESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LHEN Hélène - LICCIA Marcel - LONG Danielle - LUVERA Georges - MANCEL Joël - MARTIN Richard - MARTIN Régis - MAUREL-CHORDI Suzanne - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MEI Roger - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PAPA Chantal - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PONTET Anthony - PRIMO Yveline - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - VALETA Marie-José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : CANAL Jean-Louis suppléé par PIGNON Philippe - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MOINE Anne suppléée par LUIGI Robert - MOUGIN Jacques suppléé par LANFRANCO Anne - PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à FERAUD Pierre - BOULAN Michel donne pouvoir à ROUARD Alain - CHARDON Robert donne pouvoir à BARRET Guy - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à CHEVALIER Eric - CIOT Jean-David donne pouvoir à MARTIN Richard - CLAVEL Caroline donne pouvoir à PAOLI Stéphane - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à CURINIER Erick - DAGORNE Robert donne pouvoir à PIN Jacky - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude donne pouvoir à BAUTZMANN Marcel - FOUQUET Robert donne pouvoir à CHORRO Jean - GARNIER Eliane donne pouvoir à SLISSA Monique - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - LOUIT Christian donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - MICHEL Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie donne pouvoir à MEI Roger - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude - POTIE François donne pouvoir à BORDET André - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à SUSINI Jules - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à DESCLOUX Odette - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à DELOCHE Gérard - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri - TRINQUIER Noëlle donne pouvoir à VENEL Gérard

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir :

BENNOUR Dahbia - BRAMI Helliott - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DEVAUX Pierre - GOURNES Jean-Pascal - GRANIER Michel - GUEZ Daniel - JONES Michèle - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - MATAS Henri - MEDVEDOWSKY Alexandre - MOHAMMEDI Amaria - NELIAS Mireille - PELLENC Roger - TONIN Victor

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_10

CONSEIL DU 15 JANVIER 2014

Rapporteurs : Jean-Claude FERAUD
Co-rapporteurs : Roger PELLENC
Jean-Claude PERRIN

Thématique : Habitat

Objet : Actions et aides financières – Restructuration du Foyer des Jeunes Travailleurs « Les Milles » à Aix-en-Provence

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'Association pour le Logement des Jeunes en Pays d'Aix (ALJEPA) sollicite le soutien de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix pour la réalisation de travaux de restructuration du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) situé aux Milles.

Parallèlement, le besoin total en logement chantier pour ITER va se poser dès l'automne 2014.

Il vous est proposé d'envisager que les logements issus de la restructuration du FJT des Milles soient destinés en priorité pour l'hébergement des salariés du projet ITER.

A ce titre, la CPA souhaite soutenir l'ALJEPA, aux côtés de l'ensemble des partenaires du logement désireux de s'engager financièrement sur ce projet.

Exposé des motifs :

L'Association pour le Logement des Jeunes en Pays d'Aix (ALJEPA) a sollicité à plusieurs reprises le soutien de la Communauté d'agglomération pour des travaux de restructuration du Foyer des Jeunes Travailleurs situé aux Milles.

La CPA a octroyé deux subventions entre 2006 et 2007 d'un montant total de 80.621€ pour 841.000€ de travaux d'amélioration du bâtiment.

Avant d'entreprendre la deuxième phase des travaux, la CPA a souhaité disposer d'une étude de faisabilité et d'attribution d'enveloppe.

En 2012, l'ALJEPa a sollicité le soutien de la CPA pour la réalisation d'une étude préopérationnelle pour répondre aux points suivants :

- La faisabilité du projet
- L'estimation des coûts des travaux
- La planification des travaux
- La prise en compte des énergies renouvelables

Conformément à la délibération 2012-B173 du conseil communautaire du 10 mai 2012, la CPA a participé à hauteur de 15.000€ sur un montant total de 30.000€ HT correspondant à la proposition de maîtrise d'œuvre faite par le cabinet CFL Architecture.

Aujourd'hui, les travaux de restructuration qui ont été préconisés par cette étude vont pouvoir être engagés.

Le projet de restructuration du bâtiment est estimé à 3.521.000 euros HT et comprendra autant des travaux de démolition, de traitement des façades, de revêtement de sols, d'isolation que des travaux de plomberie et d'électricité. (cf en annexe détails du prix de revient de l'opération). Il permettra la réalisation de 169 logements autonomes dont 70 chambres simples, 19 studios, 72 appartements de type T1 et 8 appartements de type T2.

Au vu du besoin en logements chantier ITER (cf: délibération 19/12/2013), le Foyer des Jeunes Travailleurs des Milles apparaît comme une solution de logement pour répondre à cette demande.

En effet, le besoin en logements chantier pour ITER est estimé à ce jour en pointe entre 1000 à 1200 lits de fin 2015 à fin 2019. Les besoins d'ores et déjà connus (en fonction des marchés attribués) s'établissent à priori à 690 lits environ, dès l'automne 2014, à trouver dans l'isochrone 30 minutes autour d'ITER.

Dans ce cadre, la CPA souhaite s'engager auprès de l'ALJEPa pour soutenir la restructuration du FJT des Milles. La participation de la CPA sera établie en fonction de l'engagement d'autres financeurs restant à mobiliser lors d'un tour de table à organiser avec les partenaires du logements, notamment les collecteurs du 1% intéressés par la mise à disposition de ces logements.

Ainsi, il est proposé que la CPA soutienne l'ALJEPa dans la mobilisation d'un montage financier partenarial pour la restructuration du Foyer de Jeunes travailleurs des Milles au titre du besoin en logements chantier ITER.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1511-1-1 et L 1511-3 ;

VU la délibération n°2013_A037, du Conseil Communautaire du 28 mars 2013 relative au dispositif de soutien au logements des personnels du chantier ITER ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville du 13 décembre 2013 ;

VU la délibération n°2013_A272 du Conseil Communautaire du 19 décembre 2013 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 15 janvier 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **CONFIRMER** le soutien de la CPA à l'Association pour le Logement des Jeunes en Pays d'Aix (ALJEPa) pour la restructuration du FJT des Milles ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à engager une discussion sur le montant de la participation de la CPA au vu du tour de table auprès des financeurs potentiels ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet ;

OBJET : Habitat - Actions et aides financières – Restructuration du Foyer des Jeunes Travailleurs « Les Milles » à Aix-en-Provence

Vote sur le rapport

Inscrits	153
Votants	135
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	135
Majorité absolue	68
Pour	135
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



17 JAN. 2014